

Interview spéciale !



En route pour le monde fascinant de Vélo'v.

Afin de mieux connaître ce système innovant de location de vélo, qui est venu révolutionner les déplacements des lyonnais, nous avons voulu rencontrer la personne qui en est responsable, dans la société JCDecaux.

C'est donc M. Luciani, responsable vélo'v chez le n°1 mondial de l'affichage publicitaire qui nous a reçu dans l'atelier de la rue Chollat, dans le 8^{ème} arrondissement de Lyon.

L'entretien des vélo'v

C'est à cet endroit que les vélo'v sont entretenus et où ils subissent les grosses réparations. Un vrai petit atelier se dresse devant nous, bien organisé, composé d'une équipe de plusieurs techniciens et de mainteneurs, qui s'affairent pour réparer le nouveau moyen de transport préféré des lyonnais.

Lors de son entretien, le vélo'v va passer dans une véritable chaîne de révision, dans laquelle seront à tour de rôle vérifiés tous les organes. Chaque poste est spécialisé dans un secteur bien spécialisé (les roues, la selle, le guidon...etc), et le vélo'v ressort prêt à l'emploi de cette petite séance de torture.

Petites anecdotes qui nous laissent sans voix : certains vélo'v ont été repêchés dans le Rhône, ils vont aussi parfois se percher dans les branches des arbres...

Dans le dépôt de la rue Chollat, seuls les vélos qui doivent subir de grosses réparations sont stockés, soit environ 25 par jour. Les petites réparations rapides sont effectuées directement sur le terrain par les techniciens de maintenance.



Vélo'v, plus qu'un mode de déplacement, un concept

Vélo'v, c'est évidemment un moyen de se déplacer en ville rapidement et écologiquement, mais c'est aussi un nouveau concept, qui se veut en rupture avec les moyens « traditionnels », tout en leur étant complémentaire et pas forcément opposé.

Arielle Wodey, chargée de communication à la direction de la communication du Grand Lyon nous parle même de « transport en commun individuel », terme un peu aguicheur qui permet de bien saisir la vocation de vélo'v au milieu du réseau TCL et des automobiles. C'est en effet un moyen de transport en commun, qui est partagé par tous, qui fait partie intégrante de notre paysage urbain, mais il est pratiqué individuellement, ce qui lui donne tout cet attrait, cette liberté de se mouvoir ou l'on veut, quand on veut.

Même dans son mode de fonctionnement et d'organisation, vélo'v se veut innovant. En effet, la « politique » de réorganisation des vélo'v est assez simple à saisir : dans les secteurs plats de Lyon et Villeurbanne, les équipes de maintenance laissent un maximum les stations vélo'v « s'autoréguler », par les mouvements naturels de vélos le matin et le soir. Le personnel de JCDecaux est simplement là pour ajuster la disposition des vélos ou pour assurer la maintenance rapide sur place.

Pour les secteurs vallonnés de la Croix Rousse et du 5^{ème} arrondissement, les équipes effectuent de simples remplissages des stations, qui se vident tous les matins en direction des zones basses.

Le responsable nous précise bien que vélo'v ne se veut pas être un concurrent au réseau TCL, du simple fait qu'il n'offre pas une garantie de trouver un vélo partout, dès qu'on le souhaite. Il nous explique que vélo'v se veut vraiment complémentaire des autres modes de déplacement et qu'en cas d'absence de vélo, la marche à pied ou encore le réseau TCL restent de bons compléments.

Certains utilisateurs attendent même près d'une station vide qu'un autre cycliste vienne y poser un vélo. Les mouvements sont tellement importants que c'est parfois plus profitable que d'aller chercher une autre station.

Vélo'v, un capital sympathie à préserver

Le vélo, mode doux par opposition aux modes polluants qui créent des nuisances sonores, olfactives et sur la santé publique, a un capital sympathie important, que chaque utilisateur, en se déplaçant, contribue à préserver, ou malheureusement à dégrader parfois. JCDecaux et le Grand Lyon tentent de communiquer sur le civisme à adopter au guidon d'un vélo, en incitant les utilisateurs à respecter les règles de base. Les mauvais comportements consistant à dégrader volontairement ou non le matériel, ou à enfreindre le code de la route sont à proscrire, car ils nuisent à la sécurité de tous et à l'image d'un mode qui se veut « doux », c'est-à-dire non agressif et agréable.

Afin de tenter de responsabiliser les utilisateurs de vélo'v, JCDecaux projette même de mettre en évidence le numéro de série du vélo sur le garde-boue arrière des vélos, afin de pouvoir identifier les auteurs de trouble ou les contrevenants, pour leur envoyer un petit courrier de rappel à l'ordre. Une mesure qui va sans doute réveiller toutes les associations de défense des droits de l'homme qui vont hurler à la liberté de se déplacer anonymement. Tout véhicule circulant normalement sur une chaussée est aujourd'hui immatriculé. Or, le vélo est considéré comme un véhicule à partir du moment où il roule, pourquoi n'est-il pas immatriculé lui aussi ?



Vélo'v, le multimodal

Vélo'v est désormais solidement associé au réseau TCL, grâce à un tarif préférentiel accordé aux détenteurs d'une carte Técély, mais il collabore également depuis peu avec LPA (Lyon Parc Auto), actuel gestionnaire de la plupart des parcs de stationnement automobiles payants de Lyon. Déjà à l'origine d'un système de location de vélos en complémentarité avec la voiture difficile à gérer et peu attirant, LPA a été très demandeur auprès du Grand Lyon et de JCDecaux pour faire profiter à ses abonnés des mêmes avantages que les abonnés des TCL.

Plus qu'un concurrent, les sociétés Kéolis Lyon et LPA voient plus vélo'v comme un mode complémentaire profitable à leurs abonnés et aussi comme un atout en terme d'image de marque non négligeable.

Les TCL semblent séduits puisqu'ils comptent, d'après le Grand Lyon, indiquer les stations vélo'v sur leurs prochains plans du réseau TCL, distribués dans les agences commerciales TCL. Celles-ci sont fortement demandeuses de documentation qui leurs sont demandées par leurs clients.

Vélo'v travaille également en étroite collaboration avec le service de la voirie de la communauté urbaine, afin de faire avancer les projets d'aménagements cyclables. La traversée cyclable Est<>Ouest de la Presqu'île le long de la place Bellecour, dans le couloir bus, a été négociée, moyennant l'élargissement du couloir réservé aux transports en commun. Mais toutes les discussions ne sont pas aussi aisées : ainsi, l'actuel couloir de bus de la ligne 28 rue Herriot est actuellement convoité pour la création d'une piste cyclable à double sens, mais rien ne semble encore lâché du côté du SYTRAL.



Et l'affichage publicitaire dans tout ça ?

Comme cela a souvent été dénoncé par certaines associations, vélo'v est financé par la pub. Oui, en échange du marché de renouvellement des affichages publicitaires et des abribus, la société Decaux s'est engagée à gérer le système vélo'v, qui lui fait perdre beaucoup d'argent. Mais cet argent dépensé, c'est un peu leur « budget pub », expression qui a fait sourire nos interlocuteurs.

Afin de limiter cette multiplication des espaces publicitaires, JCDecaux crée de plus en plus de publicités déroulantes, afin d'optimiser ses espaces disponibles.

Vélo'v, la surprise

La popularité massive et rapide de vélo'v a laissé tout le monde sur place. Un système qui tourne à 100% de sa capacité en si peu de temps n'était pas du tout envisagé par les principaux acteurs du projet. C'est pourquoi certains retards ou bugs sont encore à déplorer, mais rien à voir avec les premières semaines. Le système est vivant, s'améliore de jour en jour et est à l'écoute de ses utilisateurs grâce à son site Internet et à son numéro de téléphone gratuit disponible 7j/7. Même les vélos évoluent. Plusieurs séries ont été testées, et des améliorations sont en cours, notamment pour une utilisation plus aisée du réglage de la selle ou encore pour rigidifier le panier à provision.

L'hiver arrive à point, et va permettre à l'équipe de 30 personnes de prendre un peu de temps pour la réflexion, et pour proposer toujours plus d'innovations aux utilisateurs déjà charmés.

Et si Vélo'v veut grandir ?

La réponse est claire : non ! En effet, le marché passé par le Grand Lyon porte actuellement uniquement sur les communes de Lyon et Villeurbanne. Il n'est pour le moment pas question de l'étendre à d'autres communes, à moins que celles-ci en fassent la demande.

Cependant, l'intérêt leur semble limité car avec une extension trop importante de vélo'v, leur système d'autorégulation serait fortement désorganisé, et obligerait les équipes de maintenance à faire des kilomètres pour réparer ou dispatcher les vélos, au fin fond de la communauté urbaine.

Vélo'v, c'est donc un nouveau mode de transport qui s'implante à Lyon. Il vous permet de vous déplacer dans l'hypercentre de Lyon et Villeurbanne, mais il n'est pas à votre disposition comme une voiture. C'est un bien partagé par la communauté, qu'il faut respecter, préserver, et utiliser dans les meilleures conditions si l'on veut le garder encore longtemps.

Un grand merci aux personnes du Grand Lyon et de JCDecaux pour leur accueil chaleureux et pour le temps qu'ils nous ont accordé pour cet interview.

- ∞ **Arielle WODEY** : chargée de communication à la direction de la communication du Grand Lyon.
- ∞ **Yvon LUCIANI** : Responsable du projet Vélo'v pour la société JCDecaux SA.
- ∞ **Jocelyn BLANC** : Webmaster du site du Grand Lyon.

Plus d'infos sur www.velov.grandlyon.com ou sur www.grandlyon.org
Vélo'v, c'est un numéro gratuit depuis un poste fixe : **0 800 VELOV**